

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf octobre à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, DOMERC Valérie, GALLATO Nathalie, CAUSSADE Carole, MARTINEZ Christine et Mrs COTONAT Cyril, ESQUERRA Jean-Michel, PERES André.

Absents Excusés : Mr GEVAERT Jean-Marie.

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

1) Recensement de la population 2019 –recrutement de l'agent recenseur

L'agent recenseur est nommé à l'unanimité, il s'agit de Liliane LAVILANIE. Elle effectuera une formation de 2 demi-journées les 7 et 14 janvier 2019.

Le recensement aura lieu du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

2) Bilan énergétique des bâtiments communaux

Mr le Maire nous fait part du compte rendu établi par le SDEG dans le cadre du conseil en énergie. Le conseil fait une priorité afin d'améliorer l'isolation des appartements communaux loués par l'étude du changement des menuiseries anciennes.

3) Approbation enquête publique déplacement chemin n°20 dit de Lasquarrerotes

L'enquête publique est terminée, il y a lieu de valider et d'approuver le déclassement pour déplacement du chemin rural n°20 dit de Lasquarrerotes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le déplacement dudit chemin et désigne Mme Eliane DUFFAU, adjoint au Maire, pour représenter la commune aux actes qui seront établis en la forme administrative.

L'accès sera fait par le SIVOM début 2019.

4) Comptage RD 14

Mr le Maire nous fait part du résultat du comptage de la vitesse réalisée sur la RD 14 traversant notre village : de nombreux dépassements apparaissent.

Le conseil municipal réfléchit à l'installation de radars pédagogiques.

5) Lotissement

L'ensemble des logements du Toit Familial sont occupés

La réunion de l'association des propriétaires est prévue début février 2019

Mr le Maire étudie une baisse du prix des terrains à vendre, une proposition sera faite au prochain conseil.

6) Campagne de stérilisation des chats

Mr le Maire nous demande d'approuver la proposition de la fondation Brigitte Bardot concernant le financement possible de 20 bons de stérilisation de chats errants.

Le conseil approuve à l'unanimité la proposition, après consultation des administrés sur la nature du chat « errant ».

7) Finances

Mr le Maire nous soumet le vote d'une décision modificative du budget, concernant le budget lotissement crédits insuffisants à l'article 1641 pour un montant de 35 €.

8) Convention de mise à disposition de personnel pour l'aide et l'assistance des contrats d'assurance statutaire avec le centre de gestion du Gers

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de Mr le Maire concernant la convention à passer avec le centre de gestion du Gers relative à la mise à disposition de personnel pour l'aide et l'assistance des contrats d'assurance statutaire.

9) Retour débit internet - information

Mr le Maire fait part du déploiement de la fibre sur notre secteur, les travaux sont en cours sur Marciac et une partie de Juillac.

Les aménagements sur notre répartiteur sont prévus en 2019, début également de l'arrivée de la fibre sur notre commune.

10) Dé rangement horloge église Saint Laurent

La réparation sera effectuée en 2019.

11) Retour sur les manifestations du 11 novembre

2 constats sont établis :

Faible participation aux expositions

Grande satisfaction des habitants qui ont participé au repas et qui ont pu voir la qualité des expositions.

12) Retours et propositions des commissions

Commission Bâtiments :

- prévision de la réfection du plancher de la sacristie de l'église Saint Laurent par l'agent technique communal
- Etude sur le changement des gouttières sur divers bâtiments communaux.

Mr le Maire doit transmettre le calendrier des commissions et des conseils municipaux 2019.

13) Opération Réinventer le Gers

Aucun des projets de notre commune n'a été retenu.

14) Informations Communauté de Communes

Mr le Maire fait part du départ du Directeur de la communauté de communes, Mr Blain.

Il nous informe également de la nomination de 3 élus référents pour l'élaboration du PLUi. Des réunions par secteur afin d'impliquer et de collaborer avec les équipes municipales seront prévues. Le territoire de la communauté de communes étant coupé en deux secteurs (Secteur 1 : « ancien canton de Marciac », secteur 2 « ancien canton de Plaisance-du-Gers»). Le mode de fonctionnement a été présenté à la conférence des Maires. Celle-ci sera présentée pour validation lors du conseil communautaire du 17 décembre.

16) Questions diverses

- ✓ La commune a reçu le Label Numérique 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.

Ont signé le registre tous les membres présents.